



# MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Défense, le mercredi 4 mai 2022

### La ponctualité des principaux transports de voyageurs en France en 2021 : une année encore marquée par les circonstances exceptionnelles de la crise sanitaire

Force est de constater, sans réelle surprise, que 2021 s'inscrit en grande partie dans la lignée de 2020 avec les conséquences fortes de la Covid-19 sur le transport public de voyageurs engendrant des chutes brutales et prononcées des volumes de trafic des différents modes de transport. Les mesures visant à lutter contre la propagation de l'épidémie (exemple : limitation des déplacements dits « non essentiels », couvre-feu, obligation de télétravail pour ceux qui le pouvaient...) ont en effet continué d'engendrer des chutes brutales et prononcées de la fréquentation des transports, notamment ferroviaires de voyageurs, particulièrement dans les semaines ayant suivi les mesures du 19 mars 2021. Cette crise n'a évidemment pas épargné non plus le transport aérien, lignes intérieures comme internationales, pour lesquelles la reprise du trafic n'a longtemps été que partielle.

Ainsi, sur l'année 2021, le trafic aérien au départ ou à destination de la France a chuté de 61 % et le trafic ferroviaire a subi une chute de près de 22 % par rapport au niveau de l'année 2019.

Cette année qui reste très particulière a donc été vécue au rythme des confinements (entraînant des vagues d'annulations et de retards), des plans de transport adapté et des mesures sanitaires.

A cette crise sanitaire s'ajoutent différents mouvements sociaux (notamment contre le projet de réforme des retraites) et des événements climatiques<sup>1</sup>.

Globalement, 2021 voit le transport aérien et le transport ferroviaire connaître des évolutions inversées. En effet, du point de vue de la ponctualité, la situation du transport aérien se dégrade quand celle du transport ferroviaire s'améliore.

#### LES CHIFFRES DANS LE SECTEUR AÉRIEN

Du fait de la situation exceptionnelle de la crise sanitaire ayant engendré des incertitudes significatives relatives à la fiabilité et à la complétude des données utilisées par la DGAC pour produire des statistiques sur les annulations de vols – lesquelles sont ensuite communiquées à l'AQST – les différents indicateurs portant sur les annulations n'ont pas pu être suivis par l'AQST pour le mode aérien en 2021, et ce pour l'ensemble des catégories de vols.

D'après la DGAC, sur l'année 2021, l'offre résiduelle de vols au départ ou à destination de la France est de 59 % par rapport à 2019, là où la demande résiduelle de passagers est de 39 %.

Avec un niveau de trafic (offre) très faible en 2021 (notamment au 1<sup>er</sup> semestre) du fait de la crise sanitaire, la ponctualité s'est maintenue à des niveaux nettement meilleurs que ceux de la période pré-

<sup>1</sup> Le début et la fin de l'année 2021 ont été marqués par des pluies très abondantes ayant provoqué des crues et des inondations, notamment sur le Sud-Ouest et les Hauts-de-France.

Covid-19 pour les vols intérieurs et moyen-courriers. Les retards liés à l'enchaînement des vols, la gestion de la navigation aérienne, la gestion de l'organisation des vols par les compagnies, la sécurité et le transit des voyageurs dans les aéroports, sont globalement moins fréquents avec un trafic fortement réduit comme celui constaté en 2021. En revanche, la ponctualité des vols long-courriers s'est dégradée, retrouvant son niveau de 2018-2019. Les retards liés aux contrôles des autorisations d'entrées/sorties sur le territoire et du passe sanitaire ont pu pour partie expliquer cette dégradation.

Dans le détail des statistiques, le retard moyen des vols domestiques est en baisse à 41 minutes (contre 45 minutes en 2020), à 40 minutes pour les vols moyen-courriers (contre 49 minutes en 2020), et augmente légèrement à 47 minutes pour les vols long-courriers (contre 45 minutes en 2020).

Il est à noter que le taux de retard à l'arrivée de l'ensemble des catégories de vols a baissé parallèlement au niveau de trafic à partir du mois de février, avant de remonter très nettement durant l'été avec la reprise partielle du trafic et les vacances estivales, se rapprochant même des niveaux moyens des années pré-crise sanitaire pour les vols intérieurs et long-courriers. Comme pour l'année 2020, on peut émettre l'hypothèse que l'amélioration de la ponctualité constatée principalement au 1<sup>er</sup> semestre 2021 s'explique par la baisse du nombre de retards liés à l'enchaînement des vols, la navigation aérienne, l'organisation des vols par les compagnies et la sécurité et le transit des voyageurs dans les aéroports puisque la reprise de la fréquentation et de l'offre n'est intervenue qu'à partir du mois de juillet. Ces causes de retard représentent ensemble la majorité des causes.

## LES CHIFFRES DANS LE SECTEUR FERROVIAIRE

- **Les liaisons TGV :**

Le taux d'annulation enregistre une baisse notable de 5,2 % à 4,4 %.

Le taux de retard connaît là aussi une baisse de 12,4 % à 11,3 %.

- **Les Intercités :**

Le taux d'annulation est orienté sensiblement à la baisse de 2,6 % à 1,8 %.

Le taux de retard connaît une forte baisse de 18,1 % à 14,1 %.

- **Les Transports Express Régionaux (TER) :**

Le taux d'annulation enregistre une légère hausse de 2,1 % à 2,4 % alors que le taux de retard baisse de 7,4 % à 7,1 %, soit le meilleur résultat de ponctualité depuis 2013.

Le suivi réalisé par l'AQST met en avant de fortes disparités géographiques entre la région Bretagne qui connaît 1,1 % d'annulation (le meilleur taux) contre 4,1 % pour la région Hauts-de-France (le moins bon taux). Pour cette dernière région, les annulations des services TER en 2021 s'expliquent en partie par plusieurs mouvements sociaux.

Dans les retards, la meilleure performance est atteinte là encore par la région Bretagne avec 4,2 % contre 9,8 % pour la région des Hauts-de-France. Outre les nombreux retards liés aux grèves, la ponctualité des TER de cette région s'est dégradée en février en répercussion des dégradations d'infrastructures engendrées par la tempête Aurore en octobre, puis en novembre du fait de nombreux bagages oubliés et de plusieurs collisions avec des animaux sauvages au cours de ce mois.

- **RER et Transilien :**

La ponctualité voyageurs de l'ensemble des lignes de RER s'est améliorée en 2021, dans un contexte de baisse de la fréquentation liée à la crise sanitaire, et de légère réduction de l'offre en conséquence. Chacune des lignes (sauf la ligne RER B) établit (ou retrouve) pendant cette période son meilleur résultat de ponctualité depuis 2014, même si la comparaison annuelle n'est pas pertinente du fait du caractère exceptionnel de la période, causé par la crise sanitaire. Les lignes RER A, C et E atteignent en 2021 l'objectif moyen fixé dans les nouveaux contrats liant les opérateurs à Île-de-France-Mobilités.

Dans le détail, en 2021, la ponctualité voyageurs de la ligne A progresse de 0,8 points de pourcentage, celle du RER B de 0,5 points de pourcentage, celle de la ligne C de 1,5 points de pourcentage, celle du RER D de 0,6 points de pourcentage et celle du RER E de 2,4 points de pourcentage.

En 2021, la ponctualité voyageurs de l'ensemble des lignes de Transilien, s'est améliorée, dans des proportions variables toutefois. Toutes les lignes de Transilien – à l'exception notable de la ligne R – atteignent sur cette période l'objectif moyen fixé dans les nouveaux contrats avec Île-de-France-Mobilités :

- La ponctualité des lignes H (+1,9 points de pourcentage), J (+1,9 points de pourcentage) et surtout K (+2,6 points de pourcentage) s'améliore nettement ;
- La ponctualité de la ligne U (+1,2 points de pourcentage) progresse également ;
- La ponctualité des lignes L (+0,4 points de pourcentage), N (+0,3 points de pourcentage), et P (+0,3 points de pourcentage) progresse légèrement ;
- La ponctualité de la ligne R ne progresse pas significativement (+0,1 points de pourcentage).

[Retrouvez l'ensemble des résultats et des analyses dans le rapport détaillé de l'AQST sur le site www.qualitetransports.gouv.fr](http://www.qualitetransports.gouv.fr)

## TABLEAU RÉCAPITULATIF

### La régularité (annulations)

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
<b>Aérien</b>	Intérieur	1.4%	3.0%	0.7%	1.6%	1.1%	1.4%	1.2%	1.0%	N.R.	
	Moyen-courrier	1.4%	1.4%	0.7%	1.1%	0.8%	1.1%	0.9%	1.2%	N.R.	
	Long-courrier	0.6%	1.6%	0.4%	0.5%	0.5%	0.7%	0.4%	0.5%	N.R.	
<b>Ferroviaire</b>	<b>Longue distance</b>	International	3.0%	0.3%	N.R.	N.R.*	1.2%*	5.4%*	2.1%*	5.0%*	2.6%*
		TGV	0.3%	1.1%	0.3%	0.3%*	1.0%*	7.8%*	2.7%*	5.2%*	4.4%*
		Intercités	1.0%	1.0%	1.1%	1.1%	1.1%	1.8%	2.0%	2.6%	1.8%
	<b>Régional</b>	TER	2.3%	2.2%	1.9%	1.9%	1.9%	2.1%	2.3%	2.1%	2.4%

\* Au seuil de prévenance pour la prise en compte des annulations fixé à J-3

### La ponctualité

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
<b>Aérien</b>	Intérieur	13.3%	13.1%	11.1%	17.1%	17.0%	18.2%	15.6%	9.9%	10.9%	
	Moyen-courrier	17.6%	18.3%	19.4%	22.4%	22.4%	24.1%	22.6%	12.5%	15.4%	
	Long-courrier	27.4%	25.6%	25.8%	27.4%	26.6%	24.0%	23.6%	17.4%	24.2%	
<b>Ferroviaire</b>	<b>Longue distance</b>	International	12.6%	9.4%	11.1%	10.3%	15.3%	18.8%	14.6%	12.8%	10.3%
		TGV	11.7%	9.6%	10.8%	11.5%	15.4%	17.8%	13.8%	12.4%	11.3%
		Intercités	11.1%	12.3%	12.2%	14.6%	14.6%	17.2%	13.2%	18.1%	14.1%
	<b>Régional</b>	TER	8.9%	8.5%	9.0%	9.8%	9.1%	9.6%	7.8%	7.4%	7.1%

Pour mémoire, les indicateurs s'établissent ainsi :

<b>Aérien</b>	<b>Ferroviaire</b>					<b>TCU d'IdF</b>
	<b>Internationaux</b>	<b>TGV et Intercités</b>			<b>TER</b>	
		Durée ≤ 1h30	1h30 < Durée ≤ 3h	Durée > 3h		
> 15 min	> 15 min	> 5 min	> 10 min	> 15 min	> 5 min	> 5 min

Remarque : les seuils sont stricts et relatifs aux minutes entières, arrondies par défaut (ie : « > 15 min » ↔ « ≥ 16 min »)

### Contact presse du ministère de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 07  
Mél : [presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)

### Service presse du CGEDD/AQST

Karine Gal  
Tél : 01 40 81 68 11  
Mél : [karine.gal@developpement-durable.gouv.fr](mailto:karine.gal@developpement-durable.gouv.fr)  
Bruno Hémon  
Tél : 01 40 81 68 63  
Mél : [bruno.hemon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:bruno.hemon@developpement-durable.gouv.fr)